



XXIII<sup>e</sup>  
CONGRÈS  
FÉDÉRAL NATIONAL

11-14 JUIN  
2019

## RÉSOLUTION GÉNÉRALE

### L'INDÉPENDANCE SYNDICALE AU CŒUR DE LA RÉPUBLIQUE

Réunis à Marseille du 11 au 14 juin 2019, les délégués du XXIII<sup>e</sup> congrès des syndicats de la Fédération syndicaliste Force Ouvrière de la Communication s'inscrivent dans les résolutions du XXIV<sup>e</sup> congrès confédéral d'avril 2018 et réaffirment leur « attachement à l'indépendance absolue à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis, groupements ou rassemblements politiques, des églises, des sectes philosophiques et, de façon générale, son irréductible opposition à toute influence extérieure au mouvement syndical ».

Si le syndicalisme indépendant, incarné par Force Ouvrière ne doit pas lier son destin à celui de l'État, le congrès souligne qu'il ne peut pas, cependant, être isolé de la Nation.

Tout en restant libre et dans un rôle de contrepoids face au patronat et au pouvoir en place, le congrès considère comme légitime, quand les circonstances le nécessitent et le contexte le permet, l'unité d'action pour faire avancer les revendications à même d'apporter force et progrès social aux salariés. Cette unité doit se construire sur des thèmes et des modalités d'actions clairs, précis et communs. En aucun cas, elle ne doit être confondue avec des intersyndicales permanentes chères au syndicalisme dit rassemblé.

Le congrès refuse que le mouvement syndical soit assimilé à un « corps intermédiaire » par les pouvoirs publics et réaffirme sa légitimité, au sein de notre démocratie sociale, à défendre les salariés. Il dénonce avec vigueur l'affaiblissement des organisations syndicales, instauré par les gouvernements successifs et entériné par les « ordonnances Macron ».

Les délégués condamnent la fusion des instances représentatives du personnel au travers de la mise en place du CSE et du CSA. La disparition des CE, DP et CHSCT entraîne une baisse drastique des moyens syndicaux qui, avec les nouvelles formes de représentativité syndicale, porte atteinte à la défense des salariés, leurs conditions de travail, leur santé et leur sécurité. Le congrès rappelle que toute réforme doit être source de progrès social et s'engage à se battre pour maintenir le modèle social laïque et républicain, et préserver les droits et acquis des salariés, qu'ils soient actifs ou retraités. Force Ouvrière, syndicat libre et indépendant, est attaché au réformisme, à ses corollaires que sont la négociation et la contractualisation ainsi qu'au paritarisme qui a démontré sa raison d'être.

Le congrès rappelle qu'il est dangereux pour la démocratie d'ignorer les revendications portées par des organisations syndicales dont Force Ouvrière. En aucun cas, la réponse ne peut être la répression d'Etat de la liberté de manifester. Le congrès condamne le cours autoritaire pris par le gouvernement contre la jeunesse et les gilets jaunes à l'occasion des manifestations et du 1er mai. Le congrès dénonce la loi liberticide anti-manifestants dite « anticasseurs », déjà utilisée à Toulouse contre les syndicalistes et employés de la DGFIP en grève et traînés devant les tribunaux, et en demande l'abrogation avec la Confédération.

## CONTRE LES POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ

Force Ouvrière n'a cessé d'alerter ces dernières années sur les dégâts économiques, sociaux et démocratiques générés par les politiques d'austérité. Ces dernières, comme celles visant à l'individualisation au motif du « chacun pour soi », non seulement sont inefficaces mais affaiblissent la République en brisant le ciment de la protection sociale collective et les services publics. Le « tout concurrence », les déréglementations et dérégulations se traduisent par des régressions sociales et des politiques, en matière salariale, qui deviennent insupportables pour les travailleurs.

La disparité entre les revenus du travail et ceux du capital s'accroît de plus en plus en faveur des actionnaires, des fonds d'investissement et des grands propriétaires industriels qui cherchent toujours plus de profits. Ceci contribue à un ralentissement de l'investissement, donc à une désindustrialisation entraînant chômage de masse, notamment chez les jeunes et les seniors, blocages salariaux et hausse des prix.

10 ans après la première réunion du G20 qui était censée, suite à la crise de 2008, porter une véritable réorientation et réorganisation du système financier, monétaire et économique, force est de constater qu'aucun changement d'orientation ne s'est opéré. La multiplication de messages des chefs d'Etat plaidant pour une moralisation du capitalisme et un encadrement strict de ses excès financiers a fait place à un nouveau discours à prédominance ultralibérale. Les inégalités sociales continuent ainsi d'exploser et leurs effets dévastateurs sur les conditions de vie et de travail des travailleurs, partout dans le monde, restent plus que jamais d'actualité. Le congrès dénonce la primauté des intérêts du capitalisme financier sur le progrès social, et exige une véritable rupture avec le dogme néolibéral afin d'établir une redistribution plus juste des richesses, en faveur des travailleurs.

Avec la Confédération, le congrès revendique que l'OIT, dont nous fêtons cette année le centenaire, soit reconnue et considérée comme chef de file de l'organisation sociale et économique du monde.

## POUR UNE RÉFORME PLUS JUSTE DE LA FISCALITÉ

Le congrès dénonce le projet de loi de finances 2019 qui continue à prôner le recul des dépenses publiques. Pariant sur une croissance à 1,7% et un déficit public ramené à 2,8% du PIB en 2019 puis à 0,3% en 2022, le gouvernement continue sa politique d'austérité et réaffirme, au travers du projet de la prochaine loi de finances, la baisse de prélèvements obligatoires au profit des entreprises. Le congrès exige le retrait du CICE, mesure fiscale des plus coûteuses. Inutile, elle n'a contribué, ni à la création d'emplois, ni à la reprise de l'investissement et fragilise le financement de la protection sociale. La baisse continue des prélèvements obligatoires des entreprises au détriment des travailleurs qui la financent au travers de la fiscalité sur la consommation, plombe la consommation des ménages, pourtant moteur potentiel de la croissance. L'augmentation de la fiscalité (TVA, CSG...) sans relèvement significatif des salaires, dans un contexte d'inflation à la hausse va accroître, une fois de plus, les inégalités. Le congrès exige une réforme fiscale en profondeur plus juste, progressive et assurant son rôle de redistribution.

## POUR L'AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES, PENSIONS, DES MINIMA SOCIAUX ET DE L'ENSEMBLE DES REVENUS DU TRAVAIL :

La consommation des ménages est un levier essentiel de la croissance. C'est la raison pour laquelle le congrès fait de la revalorisation du pouvoir d'achat une de ses revendications majeures. Elle est la seule à même de relancer la consommation et de créer des emplois. Ainsi le congrès revendique :

- Le salaire minimum à 80% du salaire médian (1450 euros nets par mois soit environ 1800 euros bruts pour 2019)
- L'extension du principe du 13ème mois pour tous
- L'ouverture de négociations de branches pour relever l'ensemble des grilles
- La fin du gel du point d'indice de la Fonction publique avec un rattrapage des pertes de pouvoir d'achat cumulées depuis 2000
- L'alignement des grilles indiciaires de fonctionnaires de La Poste et d'Orange sur celles de la Fonction Publique d'Etat
- La revalorisation des retraites et pensions avec l'indexation sur l'augmentation générale des salaires

■ L'abandon de la hausse de la CSG de 1,7 point pour tous les retraités.

Le congrès rappelle que « le salaire n'est pas l'ennemi de l'emploi » mais un facteur essentiel de redistribution des richesses et de solidarité, via le salaire différé.

### POUR LA DÉFENSE DE LA PROTECTION SOCIALE :

Le système de protection sociale, basé sur la cotisation est garant d'égalité et de solidarité entre les salariés, les citoyens. Bien qu'il ait prouvé son efficacité économique, il est attaqué depuis 1995 par le plan Juppé qui, en intégrant recettes et dépenses dans le budget de l'Etat, fragilise le principe du salaire différé synonyme de solidarité basée sur des droits : « cotiser selon ses moyens, bénéficier selon ses besoins ». Le congrès entend bien se battre pour que la sécurité sociale reste basée sur le principe des ordonnances de 1945 et, donc, du salaire différé. C'est la raison pour laquelle le congrès condamne le remplacement de la cotisation par l'impôt, notamment la CSG, et rappelle que ce sont l'augmentation des salaires et la fin des exonérations de cotisations patronales qui nous permettront de garder un système social par répartition. L'étatisation de la Sécurité Sociale est la porte ouverte à l'assurance maladie privée facteur d'inégalité devant la maladie.

La réforme des retraites qui se profile vise à allonger la durée de cotisations et à baisser le niveau des pensions. Le congrès revendique :

- La suppression des exonérations patronales
- L'arrêt du gel du montant de toutes les pensions
- L'indexation des retraites sur les salaires
- Le maintien de la durée des cotisations

Le congrès se félicite que FO ait quitté la commission Delevoye et rejette un régime unique par points qui introduirait capitalisation et individualisation au détriment de la solidarité intergénérationnelle. Le congrès exige le maintien des régimes de retraite, notamment celui du code des pensions civiles et militaires.

### CONTRE LE PROJET DE LOI DE « TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE » ET POUR LE MAINTIEN DU STATUT DE FONCTIONNAIRE :

Après la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) puis la Modernisation de l'Action Publique (MAP), les attaques continuent contre les 5,4 millions de fonctionnaires et agents publics avec la réforme de « transformation de la Fonction Publique ». Ainsi, entre 2004 et 2017, 300 000 postes de fonctionnaires ont disparu. A la suppression de près de 9000 postes de fonctionnaires prévue dans le cadre du projet de loi 2019 devrait s'ajouter la disparition de 120 000 emplois d'ici 2022. Avec la mise en place de CAP 22, l'objectif purement comptable affiché du gouvernement est de continuer cette destruction massive d'emplois et d'arriver, d'ici à 2022, à réduire de 3 points la part de la dépense publique dans le PIB. Ces politiques destructrices ne sont conditionnées que par l'obsession de la baisse des dépenses publiques.

Le congrès dénonce cette vision purement dogmatique qui s'oppose totalement à l'essence même de la Fonction Publique et aux services qu'elle doit rendre, droit fondamental, à tous les citoyens. Le congrès dénonce les suppressions d'emplois dans la Fonction publique en exigeant l'arrêt des réorganisations destructrices d'emploi à Orange et à La Poste et s'oppose à la remise en cause du statut de fonctionnaire qui garantit à tous les citoyens l'égalité d'accès à l'ensemble des services publics et ce, sur tout le territoire. Il se félicite de la mobilisation du 9 mai 2019 où FO Com, avec la FGF-FO et l'UIAFP a pris toute sa part. Pour le congrès, cette date est le début d'un combat essentiel pour le maintien des valeurs républicaines. Le congrès s'inscrit pleinement dans la déclaration du CCN du 27 mars 2019 qui stipule : " Détricoter le statut général des fonctionnaires engendrera plus de précarité pour les personnels et une dégradation de la qualité des services publics en renforçant les difficultés d'accès pour les usagers. »

Le congrès apporte son soutien à tous les postiers et télécommunicants, de tous les secteurs, que ce soit au Courrier, Réseau, services financiers, à la logistique, dans les filiales de La Poste, au sein d'Orange et des entreprises de la branche Télécoms qui, chaque jour se battent pour leur emploi et leurs conditions de travail, en France mais aussi dans les entreprises européennes et mondiales.

### POUR LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC POSTAL :

Le service public est un gage de protection des citoyens, de réduction des inégalités et constitue un des piliers de la République. Le congrès appelle, avec la Confédération, à un véritable débat pour établir les besoins actuels des citoyens et ainsi redéfinir les missions de service public adaptées au monde d'aujourd'hui.

Concernant le service public postal, le congrès constate que la commission européenne a provoqué, à travers différentes directives postales, la libéralisation à tout va des Postes en Europe. En France, cela a entraîné, en mars 2010, la transformation de la Poste en Société Anonyme et permis l'ouverture à la concurrence d'une grande partie de l'activité, notamment dans le domaine du courrier et du colis. Non seulement la concurrence n'a pas amélioré les services aux usagers, mais elle a, bien au contraire, fragilisé la Poste déjà malmenée par l'évolution économique, en particulier le développement numérique. Le congrès condamne le désengagement de l'Etat et réaffirme que seul un financement public pérenne peut permettre à La Poste d'assurer les missions de service public dont elle a la charge et préserver son avenir. Le congrès demande aux dirigeants de la Poste d'adopter une stratégie qui réponde aux exigences du service public et aux besoins et intérêts de la population. Il mandate la Fédération pour qu'elle intervienne en ce sens auprès des élus et responsables afin de rappeler la nécessité d'un service public solide, indispensable à la bonne santé économique de l'entreprise et de son personnel. Corrélativement, le congrès condamne les suppressions massives d'emplois et rappelle que la Poste n'est pas une charge mais bien un atout social et économique, un acteur indispensable à la République, assurant cohésion sociale et lutte contre les exclusions.

Le congrès constate que le concept, initialement prévu, de maisons de service public, a été dévoyé et remplacé par celui de « maisons de service AU public ». Il n'a pas répondu aux objectifs attendus, à savoir le maintien du service public sur tout le territoire et, particulièrement, en milieu rural. La création de ces maisons de service AU public, inscrite dans la loi NOTRe, implique la restructuration du réseau de la Poste et rappelle la volonté de l'Etat de privatiser les services publics en maintenant son objectif de réduction de la dépense publique. Le congrès est résolument hostile, à la création de maisons « France service » qui ne sont que des MSAP multi services, privant la Poste de ses prérogatives en la matière. Le congrès exige une vraie présence postale sur tout le territoire afin d'assurer l'accessibilité bancaire et l'aménagement du territoire et demande l'arrêt des fermetures des bureaux de poste et le maintien de tous les emplois.

Le congrès exige que les représentants syndicaux départementaux participent aux commissions départementales de présence postale territoriales, dont ils ont été exclus, afin de retrouver une place pleine et entière au sein de cette instance qui débat de la présence postale sur nos territoires.

Le congrès rappelle que Force Ouvrière a toujours été favorable à la création d'un grand pôle public financier. Pour le congrès, La Banque Postale doit se renforcer dans un monde bancaire où la concurrence est de plus en plus agressive. Le congrès ne saurait tolérer que l'entrée dans le capital de La Poste de la CDC qui en devient l'actionnaire majoritaire, remette en cause l'actionnariat 100% public, les missions de service public, l'emploi et les conditions de travail des postiers.

Le congrès réaffirme que le développement et la pérennité de la branche Courrier Colis, passe, en plus du développement des missions de service public, par le maintien de l'unité de la Poste. Face à la baisse des volumes du courrier, due au changement de mode de communication de la société, les délégués sont conscients de la nécessité, pour la branche, de se réinventer et de s'adapter. Cependant, ils déplorent des réorganisations mal pensées et déployées « à la hussarde » au mépris des conditions de travail des postiers. Le congrès revendique l'arrêt des réorganisations incessantes et régressives qui

gènèrent mal-être, souffrance au travail et risques psycho-sociaux. Le Congrès exige le retour à un dialogue social serein, c'est-à-dire à l'écoute des personnels. Le congrès exige que tout changement fasse l'objet de véritables études d'impact approfondies en matière de conditions de travail, de santé et de sécurité au travail et qui prennent en compte réellement les paramètres humains, techniques, environnementaux et surtout organisationnels.

Le congrès considère les nouveaux services de la distribution comme une opportunité économique indispensable mais rappelle que toute nouvelle activité doit être compatible avec les métiers et s'inscrire dans les missions de service public.

Le congrès condamne la précarisation des contrats de travail et condamne le recours de plus en plus fréquent aux CDD, aux Intérimaires et aux CDI intérimaires dans tous les métiers de la Poste, ainsi que l'utilisation de la sous-traitance et ne s'interdit pas une action en justice sur le recours abusif à l'intérim. Les délégués rappellent que le statut de fonctionnaire et le CDI à temps complet doivent demeurer la norme.

### **POUR LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC DES TÉLÉCOMMUNICATIONS :**

Depuis maintenant les années 90, en ayant transposé en droit français les inacceptables directives Européennes, l'Etat et les gouvernements successifs poursuivent une politique de privatisation et de désengagement, en imposant des dispositions réglementaires défavorables au secteur des Télécoms. A ces contraintes, s'ajoute une concurrence qui, après l'arrivée des opérateurs alternatifs est accentuée, aujourd'hui, par la pression des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft). Les conséquences sont non seulement désastreuses pour l'avenir de la filière mais aussi pour les personnels. Face à cette situation, le congrès considère qu'il est urgent d'abandonner cette politique ultralibérale. Les délégués condamnent toute déréglementation au profit des opérateurs privés et exigent que l'Etat retrouve une part majoritaire dans le capital d'Orange. Le congrès dénonce la politique du « tout actionnaire » au détriment de l'investissement et de l'emploi.

Pour les délégués, il est essentiel que les citoyens puissent avoir accès à un niveau de technologie performant. Le congrès se prononce pour un service public des télécommunications en matière de très haut débit. Il estime que c'est à l'opérateur historique de garantir péréquation tarifaire, déploiement de la 5G sur des compétences et technologies internes, présence et maintien des emplois sur tout le territoire.

FO Com dénonce la dérive économique qui oblige Orange à une réduction drastique de ses coûts. Cette stratégie du « toujours plus avec moins », grève les investissements pourtant essentiels à l'avenir de l'entreprise et oblige les personnels à supporter réorganisations, suppressions d'emplois, pressions managériales et objectifs commerciaux démesurés. Comme pour La Poste, le congrès revendique pour Orange l'arrêt des réorganisations incessantes et régressives qui génèrent mal-être, souffrance au travail et risques psycho-sociaux. Le Congrès exige le retour à un dialogue social serein, c'est-à-dire à l'écoute des personnels. Celui-ci passe par le respect des accords signés et le respect des instances représentatives du personnel. Le congrès exige de toutes les entreprises le libre exercice du droit syndical et des moyens supra légaux pour défendre au mieux tous les personnels.

Le congrès exige le rattachement à la Convention Collective Nationale des Télécommunications, de tous les salariés du secteur afin d'éviter le dumping social.

Le congrès revendique un service public national des télécommunications à la hauteur des enjeux d'indépendance industrielle et du service universel que les citoyens à égalité de droits et d'accès sont en mesure d'attendre.

### **SE DÉVELOPPER POUR SE RENFORCER, SE RENFORCER POUR SE DÉVELOPPER**

Le congrès rappelle que le développement est la base de toute action syndicale et appelle tous les militants à en faire une priorité. Il passe notamment par la syndicalisation des jeunes, de tous les salariés, actifs et retraités et par la formation, fédérale et confédérale, qui doit être une action

quotidienne, de tous les militants et adhérents. Chaque militant doit transmettre la culture et l'histoire syndicale. Les délégués dénoncent les difficultés rencontrées par les salariés dans l'exercice de leurs mandats ainsi que la précarisation de l'emploi, véritable frein à la syndicalisation.

Le Congrès réaffirme la place de Force Ouvrière dans le paysage syndical et combat fortement toutes initiatives visant à la faire disparaître (pour exemple la loi scélérate de 2008 sur la représentativité).

Le congrès condamne les nouvelles règles en matière d'institutions représentatives du personnel dont la fusion en un CSE ou en un CSA affaiblit l'action syndicale. FO Com dénonce toute tentative visant à diminuer les moyens syndicaux.

Le congrès affirme que, face à la destruction généralisée des acquis sociaux, il est plus que jamais indispensable d'être présents au plus près des travailleurs, pour renforcer Force Ouvrière, syndicat libre et indépendant, garant de la défense des droits collectifs et seul rempart contre les politiques d'austérité et d'individualisation.

Le développement syndical passe par la communication et l'affirmation de nos positions, l'explication de nos analyses et l'argumentation à travers une communication pédagogique et fournie. Ce combat doit se retrouver à tous les niveaux de l'organisation et permettre de renforcer la coopération entre les fédérations, la Confédération, que ce soit dans les négociations ou dans l'action. FO Com appelle tous les militants à informer, expliquer, transmettre et mobiliser sur tous les combats, à commencer par sauver le système de protection sociale basé sur la solidarité et, en particulier, celui de la retraite par répartition.

Le congrès considère que développement et argumentation sont à même d'aider à établir un véritable rapport de force pour faire aboutir nos revendications.

En renforçant sa représentativité et en augmentant le nombre de ses adhérents, FO Com démontre sa force et sa capacité à agir et à mobiliser.

### RÉSISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR !

Face aux politiques ultralibérales et d'austérité qui conduisent à la régression sociale, face aux attaques des droits collectifs et à la politique du « chacun pour soi », source de mal être des travailleurs, face aux restructurations et réorganisations qui détruisent les emplois et dégradent les conditions de travail, tant dans le secteur postal que dans celui des télécommunications, le congrès appelle tous les militants à la résistance.

Le congrès mandate la fédération pour qu'elle soit à l'initiative de mouvements forts y compris la grève. Le congrès appelle tous les militants à poursuivre les combats :

- Pour l'arrêt des suppressions d'emplois, les embauches nécessaires
- Pour le rattrapage et l'augmentation générale des salaires, traitements, pensions, retraites et minima sociaux
- Pour le maintien du service public républicain
- Pour la défense de la protection sociale collective basée sur la cotisation
- Contre toutes formes de discrimination, qui sont autant d'atteintes au respect de l'être humain
- Pour l'égalité entre les hommes et les femmes en toutes choses.

C'est en ce sens que le congrès souscrit pleinement à la déclaration de la dernière commission exécutive confédérale :

« La CE confirme l'amplification de sa campagne en direction des salariés pour les informer des enjeux, des positions et revendications de FO sur les retraites. Cette campagne d'information et de mobilisation prend la forme de réunions multiples dans les départements, est d'ores et déjà engagée et aura pour point d'orgue un rassemblement d'ampleur nationale, dès la rentrée de septembre, dans l'objectif de préparer le rapport de force interprofessionnel et, si nécessaire, la grève pour défendre les retraites et mettre en échec le projet gouvernemental. »

En complément, le congrès FO Com demande à la Confédération d'obtenir un débat télévisé avec tous les syndicats représentatifs car informer tous les citoyens sur ce dossier est primordial.

Il soutient tous les travailleurs, actifs et retraités, qui, dans leur entreprise, établissement, par leur engagement individuel et collectif, en France et dans le monde, se battent chaque jour pour l'emploi, les salaires, les conditions de travail et, plus généralement, pour les droits humains et sociaux, que ce soit par la négociation ou la grève.

Le congrès appelle tous les salariés et fonctionnaires de La Poste, de ses filiales, de la Branche télécom, d'Orange et de ses filiales à rejoindre Force Ouvrière, le syndicat réformiste, libre et indépendant.